

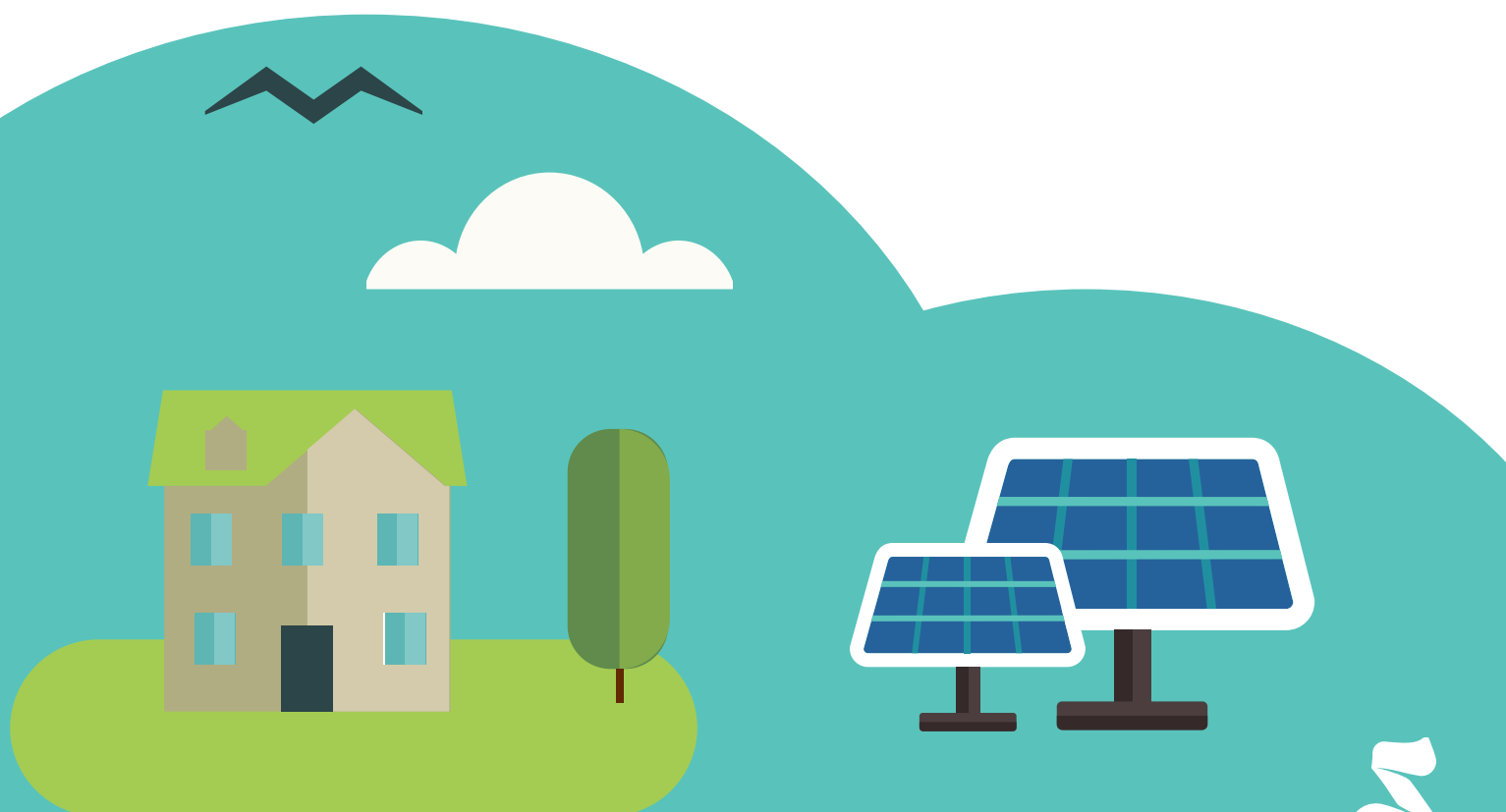
Synthèse

— —
Rapport
d'activités

2022

Le SyMPaC en bref

Il a pour fonction de réunir et de constituer un lieu d'information, d'analyse, de réflexion, d'échanges et de conception d'initiatives communes, dans le but de générer cohésion et cohérence afin que tous les choix décisionnels qui restent en charge de chaque membre apportent une contribution à la création et au développement harmonieux et durable d'un espace **d'avenir partagé**.



Le SyMPaC en chiffres

Chiffres

Créé en
1990

155 000
habitants

44
membres

Budget 2022
500 000 €
dont 10 000 € en investissement

Syndicat mixte fermé
composé de 3 EPCI

**PAYS
d'OPALE**
Communauté de communes
Le vert, le vrai, la vie

**GRAND
CALAIS**
Terres & Mers

**Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq**

Gouvernance

1

Président

5

Vice-présidents

3

Comités syndicaux

Fonctionnement

4,1

Équivalent
temps plein

- 3 agents à temps plein
- 1 agent contractuel (6 mois)
- 6 agents en activité accessoire
- 1 agent mis à disposition par la FDE62

Compétence

De par son statut de syndicat mixte, le SyMPaC a une vocation de développement d'œuvres ou de services présentant une utilité pour chacune des entités intercommunales qui le composent. Son objet prioritaire est de remplir une mission de planification sur le périmètre des trois établissements intercommunaux membres.



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'ai souhaité que soit réalisée une synthèse du bilan de l'activité 2022 du SyMPaC afin que vous puissiez très facilement appréhender le suivi des axes directeurs que nous avons, collectivement, voulu mettre en œuvre à l'échelle de notre bassin de vie.

Ce document vous permet donc d'identifier très rapidement, en quelques chiffres et éléments clés, les dispositifs pilotés par le SyMPaC. Il montre simultanément leur degré de réalisation.

Une synthèse budgétaire vous donnera concomitamment un aperçu des principales dépenses et recettes du syndicat.

Les 3 dernières années que j'achève de présider nous ont donc permis d'amorcer, une réflexion indispensable à la prochaine révision du SCoT, d'accompagner les communes dans leur stratégie énergétique du patrimoine bâti, de gérer l'entretien des canaux du Calaisis, de finaliser le dispositif FISAC et de programmer 100% de l'enveloppe LEADER dévolue au territoire. Je n'oublie pas le travail certes moins visible mais tout aussi essentiel sur les archives, le logo, notre site Internet et j'en passe.

J'ajoute par ailleurs, que nous venons d'acter et de lancer le dispositif REGAL lequel permettra de booster la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une belle dynamique est engagée qui me permet de vous remercier, toutes et tous, de votre pleine et entière confiance !

Fidèlement.

Ludovic LOQUET,
Président du SyMPaC

Faits marquants 2022

SCoTs

Participation du SyMPaC à la conférence des SCoTs tout au long de l'année 2022 afin de produire des propositions destinées à la Région en Hauts de France en vue de la révision du SRADDET.

Accompagnement

Afin de clarifier les enjeux, les objectifs et les échéances de la Loi Climat et Résilience qui impactera toutes les strates territoriales, le SyMPaC, accompagné de ses bureaux d'Etude "VERDI & VOIX ACTIVE" propose aux acteurs élus et techniciens du territoire un programme de d'information, de sensibilisation et de formation destiné à préparer la future révision du SCoT du Pays du Calaisis. Une première rencontre a eu lieu le mercredi 14 septembre 2022, une seconde le mercredi 14 décembre 2022.

Leader Tour

Projet de coopération inter GAL par les Gal du Pays Boulonnais, du Pays de Saint Omer, du Pays du Calaisis et Lys Romane. Sur 4 journées et autour de 4 thématiques (développement économique, tourisme, énergie/environnement et alimentation), élus, techniciens et porteurs de projets ont pu échanger et visiter des projets financés par LEADER : A noter la forte mobilisation des acteurs du Calaisis sur les 4 demi-journées proposées.

Volet 1 : Pilotage du SCoT

En parallèle d'une participation très active à la conférence des SCoTs, une action de sensibilisation a été attribuée à VERDI & VOIX ACTIVE depuis juin 2022 en vue de préparer la prochaine révision du SCoT.

6

Réunions
plénières

6

Comités
de pilotage

31

Comités
techniques

2

temps de
sensibilisation

60 élus et techniciens mobilisés sur chaque temps de sensibilisation

Volet 2 : l'énergie

Le SyMPaC est lauréat du programme ACTEE 2 qui subventionne l'accompagnement des collectivités dans leur rénovation énergétique du patrimoine bâti pendant 30 mois.

1

économiseur de
flux partagé

21

communes et
EPCI
conventionnés

7

audits
techniques
réalisés

Afin d'encourager les projets de rénovation énergétique des collectivités, le programme ACTEE 2 met en place une aide au financement portant sur 4 postes essentiels (période courant du 24/02/2021 au 15 septembre 2023) :

- Ressources humaines (économiseur de flux)
- Outils de suivi de consommation énergétique et équipements de mesure
- Etudes techniques
- Maîtrise d'œuvre



Volet 3 : économique

Le SyMPaC a finalisé le dispositif FISAC et le bilan de fin de programme réalisé par le cabinet Albert & associés.

Sur les 29 actions prévues dans l'avenant 1, 6 n'ont pas été réalisées, 1 réalisée mais non financée par le FISAC et 1 partiellement

72%

des actions
réalisées

87%

des subventions
octroyées

200 403 €

de subventions
versées au
territoire

Le SyMPaC a poursuivi la programmation du dispositif LEADER 2024/2022 et a entrepris d'élaborer la prochaine candidature 2023/2027

Le SyMPaC a organisé le LEADER TOUR avec 3 autres GAL sur 4 journées thématiques (développement économique, tourisme, énergie/environnement et alimentation), élus, techniciens et porteurs de projets ont pu échanger et visiter des projets financés par LEADER.

2

ETP

100%

des projets
programmés

60%

des paiements
réalisés

66

projets
accompagnés

100

soit le nombre d'acteurs publics/privés ayant participé à
l'écriture de la nouvelle stratégie

300

soit le nombre de personnes ayant participé au LEADER TOUR

Volet 4 : Environnement

Depuis 2007, les 3 EPCI (Grand Calais Terres & Mers, Communauté de communes Pays d'Opale et Communauté de communes de la Région d'Audruicq) mutualisent, par convention, l'entretien des canaux du Calaisis (canal d'Ardres, canal d'Audruicq, canal de Guînes et canal de Calais) à l'échelle du Pays du Calaisis via le SyMPaC. L'Association des Pêcheurs du Calaisis est chargée de la réalisation de cette opération.

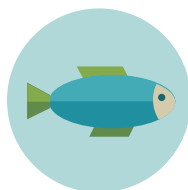
L'entretien des canaux du Calaisis s'est poursuivi à titre transitoire sur l'année 2022. L'Institution Intercommunale des Wateringues est désormais en charge de cette compétence.

42kms
de canaux
entretenus

3 118,50
heures
passées pour
entretenir les
canaux

62 819 €
coût annuel
de l'entretien
des canaux

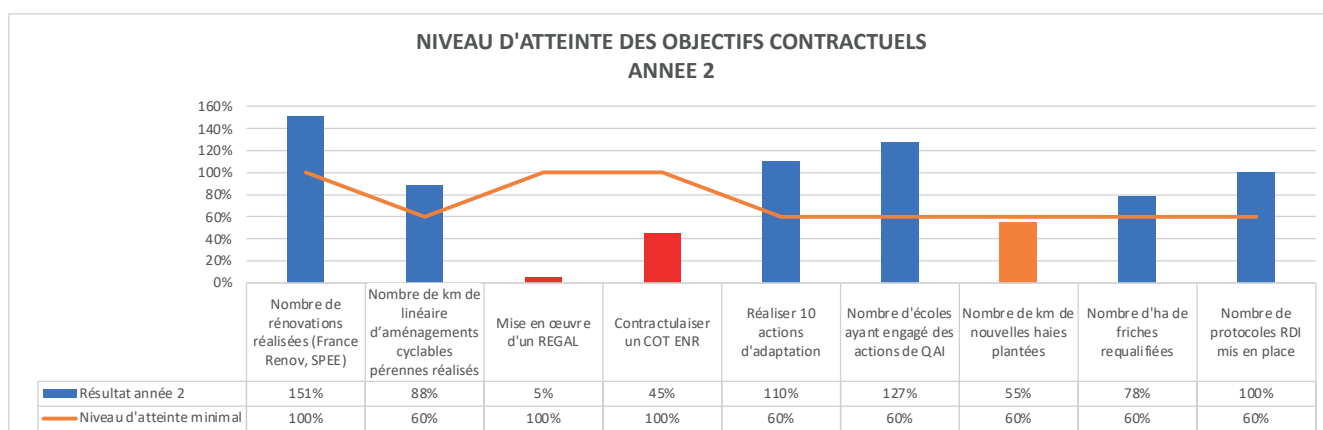
187
sacs de
déchets
collectés



Le COT TRI

la feuille de route du territoire (2021/2023) :

Le COT TRI est un dispositif contractuel passé entre l'ADEME et une collectivité territoriale pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif d'animer et de mobiliser tous les acteurs sur les enjeux de transition énergétique, écologique et de REV3 autour de 9 domaines de coopération



Les finances du SyMPaC en 2022

D'où vient l'argent ?

- Participation des collectivités du Pays du Calaisis : 311 751 € (55%)
- Participation Région HdF (avec la part FEADER) : 39 090 € (7%)
- Participation de la FNCCR (ACTEE) : 4 783 € (1%)
- Participation IIW (canaux) : 49 979 € (9%)
- Participation ADEME (COT TRI) : 135 000 € (24%)
- Autres produits divers : 4 048 € (1%)
- Dotations aux amortissements : 14 117 € (3%)

Où va l'argent ?

- Volet urbanisme : 12 132 € (2%)
- Volet énergétique : 54 952 € (11%)
- Volet environnement : 62 819 € (13%)
- Volet économique : 39 579 € (8%)
- Cellule LEADER : 12 986 € (3%)
- Moyens généraux : 30 446 € (6%)
- Amortissements : 14 117 € (3%)
- Ressources humaines : 269 267 € (54%)

Les retombées 2022 des dispositifs initiés par le SyMPaC pour les acteurs du territoire :

- Bénéficiaires du programme LEADER : 165 340 €
- Bénéficiaires du programme FISAC : 9 000 €
- Bénéficiaires du programme ACTEE 2 : 3 000 €

